Envoyé en préfecture le 17/04/2026
Reçu en préfecture le 17/04/2026
Publié le
ID : 035-213501885-20260408-DCM26_056-DE

Montfort sur Meu
terre d'éveil

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Le huit avril deux mil vingt-six à dix-neuf heures et trente minutes, les membres du Conseil Municipal se sont réunis sous la présidence **de Delphine DAVID, Maire.**

Nombre de conseillers en exercice : 29

Date d'envoi de la convocation : **1er avril 2026**

PRESENTS :
Mesdames BAREL- CROSSE – DELALANDE CORBIE – DENISE - GUERIN DAVID – LEPASLIER – MARTIN – MORICE - NOYAL – PETITHOMME – RICHOUX - ROQUES - VERGER

Messieurs BREBANT – CHEREL – DESSAUGE - DALINO – DUFFE – FRIN – GUERIN – HAKKOU – HUBERT – NEDELEC – PARTHENAY – SOHIER – THIRION – TILLARD – TRIGALLEZ

SECRETAIRE: M. TRIGALLEZ

PC/SC/26-056

COMPOSITION DES COMMISSIONS MUNICIPALES PERMANENTES

Le Conseil Municipal,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L 2121-22 ;

VU l'article 1.1 du règlement intérieur du Conseil Municipal de Montfort-sur-Meu en vigueur, concernant les commissions municipales permanentes ;

CONSIDERANT le renouvellement du conseil municipal suite à l'élection du Maire le 21 mars 2026 ;

CONSIDERANT la nécessité de modifier la composition des commissions municipales en conséquence ;

CONSIDERANT que dans les communes de plus de 1 000 habitants, le conseil municipal fixe la composition des différentes commissions en respectant le principe de la représentation proportionnelle pour permettre l'expression pluraliste des élus au sein de l'assemblée communale ;

CONSIDERANT que le Maire est président de droit de chaque commission ;

CONSIDERANT que les commissions municipales permanentes sont fixées à 3 et sont composées de 10 élus (non compris le Maire) dont 5 élus issus du groupe majoritaire et 2 élus issus des groupes minoritaires ;

CONSIDERANT les candidatures proposées par le groupe majoritaire pour 8 sièges dans chaque commission ;

CONSIDERANT les candidatures du groupe « Montfort Inventive et Solidaire » pour disposer de 2 sièges respectivement aux commissions 1, 2 et 3 ;

CONSIDERANT qu'à la demande unanime du Conseil Municipal, ces désignations seront effectuées par un vote à main levée ;

Mairie de MONTFORT-SUR-MEU
Boulevard Villebois Mareuil
BP 86219
35162 MONTFORT-SUR-MEU CEDEX
Tél. 02 99 09 00 17
mairie@montfort-sur-meu.bzh
www.montfort-sur-meu.bzh

Envoyé en préfecture le 17/04/2026
Reçu en préfecture le 17/04/2026
Publié le
ID : 035-213501885-20260408-DCM26_056-DE

Après avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil municipal :

- **VALIDE** la composition des commissions permanentes suivantes :

Commission n°1 - Ressources et pilotage

1. DESSAUGE Frédéric
2. MARTIN Pascale
3. DELALANDE CORBIE Pascaline
4. HAKKOU Soufiane
5. HUBERT Vincent
6. LESPALIER Chantal
7. TRIGALLEZ Stéphane
8. VERGER Julia
9. SOHIER Ronan
10. ROQUES Michelle

Commission n°2 - Ville durable et attractive

1. BAREL Marie
2. FRIN Arnaud
3. PARTENAY Renan
4. NEDELEC Eric
5. BREBANT Boris
6. CHEREL Philippe
7. DENISE Irène
8. GUERIN Jérôme
9. DALINO Fabrice
10. ROQUES Michelle

Commission n°3 - Cohésion et vie locale

1. RICHOUX Candide
2. THIRION Dominique
3. CROSSE Maëlle
4. MORICE Nathalie
5. NOYAL Aurélie
6. PETITHOMME Valérie
7. TILLARD Thierry
8. GUERIN DAVID Sylvie
9. DUFFE Philippe

Ampliation de la présente délibération sera adressée à :
- Monsieur le Préfet d'Ille-et-Vilaine.

Pour extrait certifié conforme,
Au registre des délibérations

Delphine DAVID,
Maire

MAIRIE DE MONTFORT-SUR-MEU
Ille-et-Vilaine

Stéphane TRIGALLEZ,
Secrétaire de Séance

Mairie de MONTFORT-SUR-MEU
Boulevard Villebois Mareuil
BP 86219
35162 MONTFORT-SUR-MEU CEDEX
Tél. 02 99 09 00 17
mairie@montfort-sur-meu.bzh
www.montfort-sur-meu.bzh